

DAMON Jacques	Classe : 1906 Mobilisé		Lien avec Espagnac : natif / non résident
--------------------------	-----------------------------------	--	------------------------------------------------------

IDENTIFICATION

Nom : Damon

Prénoms : Jacques

Date et lieu de naissance : 08.03.1886 à Espagnac Sainte-Eulalie

Date et lieu de décès :

Filiation* : Damon Pierre ; domicilié à Espagnac Sainte-Eulalie ; feu Liauzun Germaine ;

Profession* : chauffeur véhicules automobiles

Lieu de résidence* : Espagnac Sainte-Eulalie

Description* : taille : 1,74 m. ; châtain ; instruction : 3

(*) situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

Classe : 1906

Conseil révision (décision, motif) : bon pour service armé

Incorporation (date, lieu, unité) : 19.10.1907 (arrivé le 22.10), Alger au 17^{ème} escadron du train des équipages 13^{ème} compagnie

Libération (date et motif) : congé de disponibilité le 25.09.1909

Réserves (date, unités, période) :

versé dans la réserve de l'armée d'active en octobre 1909 au 17^{ème} escadron du train ; période d'exercice au 12^{ème} escadron du train en janvier 1912

Observations :

Campagne en Algérie du 21.10.1907 au 28.08.1909

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Commission réforme (date, décision et motif) :

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 03.08.1914, vraisemblablement au 12^{ème} escadron du train caserné à Limoges

Situation de famille à la mobilisation* : marié

Profession à la mobilisation* :

Résidence à la mobilisation : Toulouse depuis 1913, Decazeville entre 1910 et 1913
comme conducteur de tramway
(* situation établie au vu des recensements)

Chronologie des services :

Passé en sursis d'appel jusqu'à nouvel ordre au titre des mines de houille de Decazeville à compter du 14.05.1917

Passé au 17^{ème} escadron du train le 13.03.1919

Récompenses (médailles, citations) :

Campagnes contre l'Allemagne : 03.08.14 au 14.05.17

Zone de l'intérieur : 03.08.14 au 22.06.16

Zone des armées : 23.06.16 au 01.02.17

Zone de l'intérieur : 02.02.17 (retour au dépôt) au 14.05.17

Placé hors campagne en suris d'appel (cf. « chronologie des services »)

Décès (date, lieu, circonstances) :

Inhumation :

Commission réforme (date, décision, motif) :

Libération (date, motif, lieu) : congé de démobilisation le 14.03.1919 se retire à Decazeville

Durée de la mobilisation : 4 ans et 7 mois théoriques, et 2 ans et 10 mois effectifs

Mentions (mort pour la France, pensionné) :

Jacques DAMON																							
Age et résidence à la mobilisation : 28 ans ; Toulouse																							
17 ou 12 ^{ème} escadron du train ? 03.08			sursis pour mines de Decazeville 14.05				17 ^{ème} escadron du train 14.03																
1	9	1	4	1	9	1	5	1	9	1	6	1	9	1	7	1	9	1	8	1	9	1	9
				23.06				02.02		14.05						14.03							
				Zone des armées				retour au dépôt		fin de campagne						démobilisé							
Zone de l'intérieur				Zone des armées		Armée d'orient		Sursis d'appel															

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

Réserves (date, unités, période) :

Au collationnement de 1920 a quitté la mine (domicilié à Saint-Céré en 1921, à Figeac en 1924, à Gramat en 1927 et revient à Espagnac en 1932)

Versé dans les réserves du 17^{ème} escadron du train en août 1921

Affecté au 17^{ème} escadron du train le 15.01.1925
Passé au 17^{ème} escadron du train hippomobile le 01.04.1926
Passé en position sans affectation le 01.06.1927
Passé aux poudreries nationales le 01.06.1932

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) :

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Libération (date, motif, lieu) : libéré des obligations militaires le 15.10.1935

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule
Registres d'état civil

DIVERS

1 - Campagnes contre l'Allemagne :

Jacques Damon a 28 ans lorsqu'il est mobilisé le 3 août 1914.

Il est marié et vit à Toulouse depuis 1913.

Il semble avoir quitté Espagnac, sa commune de naissance, à l'occasion de son service militaire effectué entre octobre 1907 et septembre 1909 à Alger au 17^{ème} escadron du train des équipages.

Il travaille ensuite à Decazeville jusqu'en 1913 et à Toulouse à partir de cette date exerçant la profession de « chauffeur de véhicules automobiles ».

Le parcours durant la guerre est assez difficile à préciser faute d'information suffisante sur la fiche matricule.

Son unité de mobilisation n'est pas connue, peut-être s'agit-il du 12^{ème} escadron du train caserné à Limoges où il pourrait avoir effectué une période d'exercice en janvier 1912 ou du 17^{ème} escadron où il a effectué son service et qui prononce sa démobilisation en 1919.

Il reste en zone de l'intérieur durant plus de 10 mois sans qu'il soit possible de préciser son affectation et son emploi et rejoint la zone des armées le 23 juin 1915 pour une vingtaine de mois.

Il n'est pas davantage possible de préciser là encore son parcours aux armées.

Il est renvoyé au dépôt en zone de l'intérieur le 2 février 1917 qu'il quitte dès le 4 mai qui marque la fin de ses campagnes contre l'Allemagne puisqu'il bénéficie d'un sursis d'appel au titre des mines de charbon de Decazeville.

Il demeure sursitaire aux mines de Decazeville jusqu'à son congé de démobilisation prononcé par le 17^{ème} escadron du train le 14 mars 1919.

2 – Régime du sursis :

Le régime de sursis est appliqué notamment pour les ouvriers spécialisés, les mineurs, mais aussi les agents de la fonction publique dont l'absence nuit à la continuité ou à l'efficacité de la production ou du service.

Ce dispositif résulte notamment de la loi Dalbiez adoptée le 26 juin 1915, et qui visait à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables (350 000 militaires sont retirés du front pour être affectés dans les usines de fabrication d'armement et 150 000 autres sont affectés dans les mines et l'industrie métallurgique). Ces affectés spéciaux portant un brassard, disposent d'une carte d'identité de la Défense nationale et ne peuvent exercer le droit de grève.

Le sursitaire reste mobilisé mais ne fait plus campagne.